



INSTITUT DES PARCS NATIONAUX
DU CONGO BELGE

PARC NATIONAL ALBERT

STATION CENTRALE

cl

Rumangabo, le 20 février 1957
GOMA (KIVU)
TÉLÉGRAMMES : PARCAL - GOMA

no 25907 / Pero int f.

823 / 41 25 -
1/3/57

*Murupyo
perdre par 7 chefs d'autoris
les foras 20/1/57*

Monsieur l'Administrateur,

J'ai le devoir de porter à votre connaissance,
que Monsieur le Chef de Poste de MIHANGA, Territoire de
Masisi, nous à fait savoir qu'un de nos gardes était décédé
le samedi 16 février 57 .L'agent territorial s'est chargé
de l'inhumation .

Il s'agit du nommé MPIRANYA

Nom du Père: MVUMBA ✓

Nom de la mère: MUKANGAHE ✓

Village d'origine: NINDA ✓

Chefferie du MULERA ✓

Territoire de RUHENGARI ✓

Résidence : RUMANGABO. ✓

Ce garde était célibataire . ✓



Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur,
l'expression de nos sentiments distingués .

Pour le Conservateur-Adjoint.

G . ROUSSEAU .

Le Chef de Poste .

P . BOUCKAERT .

[Handwritten signature]

à Monsieur l'Administrateur Territorial du Territoire de RUHENGARI.

Ruhengeri, le 7 mars 1957

- : -

K'Umutwale w'umusozi KAMUZINZI Th.

mu

N I N D A

Ndakuramutsa,

Ndakumenyesha ko umuntu wo ku musozi wawe, wakora-
ga akazi k'ubupolisi bg'ishyamba (Garde Parc National) i Ru-
mangabo yapfuye kuwa 6, italiki 16/2/1957.

Dore identité y'uwo muntu.

Izina: MPIRANYA

se: MVUMBA

nyina: MUKANGAHE

umusozi: NINDA

chefferie: MULERA

territoire: RUHENGARI

état civil: célibataire

Ndagusaba rero kubimenyesha ababyeyi be, kugira
ngo bashobore kujya kureba ibyo yaba yarasize.

Yaguye i Congo, muri territoire ya Masisi, Poste
ya Mihanga.

Nijye Bwana Commissaire de Police

CURVERS C.-

Ruhengeri , le 7 mars 1957
, de

(1) N° 731/Just.1/02

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp :

Poursuites
Saidi bin Suleman

A Monsieur le Receveur des Impôts

à

U S U M B U R A

Monsieur le Receveur,

J'ai l'honneur de vous retourner le dossier émargé. Le sieur Saidi bin Suleman nous ayant montré le récépissé de versement réq.218 n° 12 du 6 mars 1957 d'un montant de 14.406 frs, à votre compte Z 77

L'Huissier, CURVERS C.-

Ruhengeri , le 5/3/57
de

(1) N° 713/Just.I/02

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp :

A Monsieur le Greffier Pénal,

de & à

B U K A V U .-

Monsieur le Greffier,

J'ai l'honneur de vous renvoyer, après devoir
accompli, les originaux des notifications aux nommés Stinglhamber
et Matabishi.

L'HUISSIER,

SCHMIT, L.

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro -- In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° 119/Just.12/Ruh.

Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

Shoboya c/Munyakazi

C.P.I. à Monsieur SHOBOYA Edouard
c/o Monsieur Marchal R.
B.P. 29 à KIROTSHE

Le Commissaire de Police
CURVERS C.-

A Monsieur le Juge du Tribunal de Chefferie

à

M U R A M B A

Monsieur le Juge,

J'ai l'honneur de vous transmettre pour compétence la plainte civile du 25 février 1957 du sieur Shoboya Edouard contre le nommé Munyakazi Sébastien.

J'attire votre attention sur l'urgence que requiert cette plainte.

LE COMMISSAIRE DE POLICE
CURVERS C.-

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro -- In h et antwoord nummer en dagtekening vermelden.

-B.R.-
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI.
RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE DE RUHENGARI.

Ruhengeri, le 5 mars 1957.-

N^o 41 /J_{ust}.12.

OBJET:
Ord. révision
Aff. Nzamukunda.

Transmis copie pour information à Monsieur
le Substitut du Procureur du Roi
à KIGALI.-
Ruhengeri, le 5 mars 1957.-
L'HUISSIER.-
CURVERS.C.-

A Monsieur le Juge de Police Suppléant
à
G I T A R A M A .-

Monsieur le Juge de Police,

J'ai l'honneur de vous retourner l'Ordonnance
de révision concernant la nommée NZAMUKUNDA Maria, qui
qui est inconnue à Kinigi.-

L'HUISSIER.-
CURVERS.C.-

-B.R.-
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE DE RUHENGERI.

Ruhengeri, le 3 mars 1957.-

Nº 704/T.P.

OBJET:

RACCORDEMENT ELECTRICITE
DEUX MAISON AU CAMP MILITAIRE.

cl

A Monsieur le Directeur de la Firme ETIRU.
à
R U H E N G E R I .-

Monsieur le Directeur,

0
0

J'ai l'honneur de marquer mon accord
à votre devis se montant à 3.239,- francs et vous
prie de vouloir commencer les travaux si vite que
possible.

La facture en 4 exemplaires devra parvenir
chez Monsieur le Comptable Territorial.-

Goum - jol

Pour l'Administrateur de Territoire
empêché,
LE CHEF DE POSTE.-
CURVERS.C.-

-B.R.-
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI.

Ruhengeri, le 4 mars 1957.-

ce
N° 699 /Just. 7.

OBJET:
Affaire Munyambanza.

A Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,
à
M I N O V A .-

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

0
0
En suite à votre lettre n° 239/E.412/I du
18 février 1957, j'ai l'honneur de vous retourner la
lettre et l'enveloppe transmis en annexe en vous priant
de bien vouloir faire traduire le contenu. En effet, aucun
membre de mon personnel "munyarwanda" n'y réussit.

Je vous prie également de vouloir me préciser
l'identité et résidence du nommé Munyambanza.

L'OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE.-
C. CURVERS.-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

Ruhengeri , le 4 mars 1957.-
de

(1) N^o 702/Just.7.

Réf. n^o : 309/R.R. 346/VDH.

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp :

Aff. Bizuru.
Ord. de révision.

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi
à
K I G A L I .-

Monsieur le Substitut,

J'ai l'honneur de vous retourner après
notification l'Ordonnance de revision, dont références
sous rubrique.-

Le Juge de Police empêché,

LE CHEF DE POSTE.-

CURVERS.C.-

F

B.R./RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Ruhengeri, le 4 mars 1957.-
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° 700/Just.7.

Réf. n° : 235/R.I 327/H.

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp :
Affaire Barisasa.

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi

à
K I G A L I .-

Monsieur le Substitut,

Me référant à votre lettre 235/R.R. 327/H.,
j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le procès-
verbal de notification du jugement R.R. 327/A. du
II/2/1957.-

Pour le Juge de Police empêché,

LE CHEF DE POSTE.-
CURVERS.C.-

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

B.R./RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERRI
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Ruhengeri , le 4 mars 1957.-
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

de

(¹) N°701/Just.7.

Réf. n° : 308/R.I.347/VDH.

Annexe
Bijlage

Objet
Voorwerp

Aff. Basora Dominique
Ord. de revision.

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi
à
K I G A L I .-

Monsieur le Substitut,

J'ai l'honneur de vous retourner après
notification l'Ordonnance de révision, dont références
sous rubrique

LE JUDE DE POLICE EMPECHE,
LE CHEF DE POSTE.-
CURVERS.C.-

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

.....Direction Générale — Algemene Directie.

.....Direction — Directie.

PROVINCE DU KIVU
MISSION ANTI EROSIVE
SECTEUR DE LA RUZIZI

al
✓

RECOMMANDE

Ref. n° :

Annexe : I

Bijlage

Objet : DEMANDE P.P.M.

Voorwerp : -----

Monsieur l'Administrateur Territorial
Chef du Territoire

de et à

RUHENGERRI

830/ MOI/04
1-3-57

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous envoyer en
annexe I livret d'identité du nommé: Safari André Eugène
fils de Birushya et de la Nyiramiruhô, village Mubona,
et de vous demander de bien vouloir nous le renvoyer avec
le passe-port de mutation.-

LE CHEF DE LA MOI-MAE,
V. D E V A U X.-

Ruhengeri , le 2 mars 1957
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

el

(¹) N° 692/M.O.I.1/04

Réf. n° : 257/315.I

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp

Demande P.P.M.
Safari A.E.

A Monsieur le Chef de la MOI-MAE
Mission Anti-Erosive

à

LUBERIZI

Monsieur le Chef,

J'ai l'honneur de vous retourner les pièces
me transmises en annexe à votre lettre n° 257/315.I
du 30 janvier 1957, toutes dûment signées pour mu-
tation.

Pour l'Administrateur de Territoire empêché
L'Agent Territorial-Chef de Poste
CURVERS C.-

(¹) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

Ruhengeri le 2 mars 1957
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° 692/E.O.I.1/04

Réf. n° : 257/315.I

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp

Demande P.P.M.
Safari A.E.

A Monsieur le Chef de la MOI-MAE
Mission Anti-Erosive

à

LUBERIZI

Monsieur le Chef,

J'ai l'honneur de vous retourner les pièces
me transmises en annexe à votre lettre n° 257/315.I
du 30 janvier 1957, toutes dûment signées pour mu-
tation.

Pour l'Administrateur de Territoire empêché
L'Agent Territorial-Chef de Poste
CURVERS C.-

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

(1) N° 691/Just.7

Réf. n° :

C.P.I. à Monsieur le Substitut du Procureur
du Roi à KIGALI

Annexe
Bijlage :

L'Officier de Police Judiciaire
CURVERS C.-

Objet
Voorwerp :

R.I. 746/D.23/920/S

A Monsieur l'Officier de Police Judiciaire
de & à

NYANZA

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint
pour disposition la R.I. 746/D.23/920/S de Monsieur le
Substitut du Procureur du Roi à Usumbura avec 1 annexe.

Le sieur Massa Rahemtulla a quitté le Terri-
toire de Ruhengeri au 28 février pour s'installer à
Nyanza.

L'OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE
CURVERS C.-

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

Ruhengeri , le 3 mars 1957.-
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° 705/Just.4.

Réf. n° :

Annexe

Bijlage

Objet

Voorwerp

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi

à

K I G A L I .-

Libération conditionnelle.

Monsieur le Substitut,

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la fiche de proposition à la libération conditionnelle concernant le détenu Rugabira. R.I 7113 à repropoter le 10/2/1957 et au sujet de laquelle je me permets respectueusement d'émettre un avis favorable.-

LE GARDIEN DE PRISON.-

CURVERS.C.-

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.